

LEGENDE

Zonage réglementaire

- U
- AU
- AU0
- AUX
- AUX0
- AUer
- AUE
- AUER
- AUL
- AUT
- N
- A
- Ap

□ Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du CU)

Prescription surfacique

- Espace Boisé Classé (articles L.113-1 et L.113-2 du CU)
- ▨ Limitation de la constructibilité pour des raisons d'exposition à des risques (article R.151-34 du CU)
- Emplacement réservé
- Patrimoine bâti à préserver (article L.151-19° du CU)
- Patrimoine Paysager à préserver (article L.151-19° du CU)
- Parc paysager à préserver (article L.151-19 du CU)
- Élément de paysage (haie, alignements arborés) à protéger pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
- Élément de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
- STECAL (article L.151.13 du CU)
- ⋯ Orientations d'aménagement et de programmation
- ▬ Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau (mosaïque de milieux) (article L151.23 du CU)
- ▬ Réservoir majeur de la TVB à préserver (article L151.23-2 du CU)
- ▬ Micro réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger (article L.151-23.2)
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol

Prescription linéaire

- ▬ Haie, alignement d'arbre (L151-23 du CU)

Prescription ponctuelle

- ★ Éléments de paysage bâti (L151-19 du CU)
- ▲ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)

A titre informatif

- ▭ Périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Puylaurens

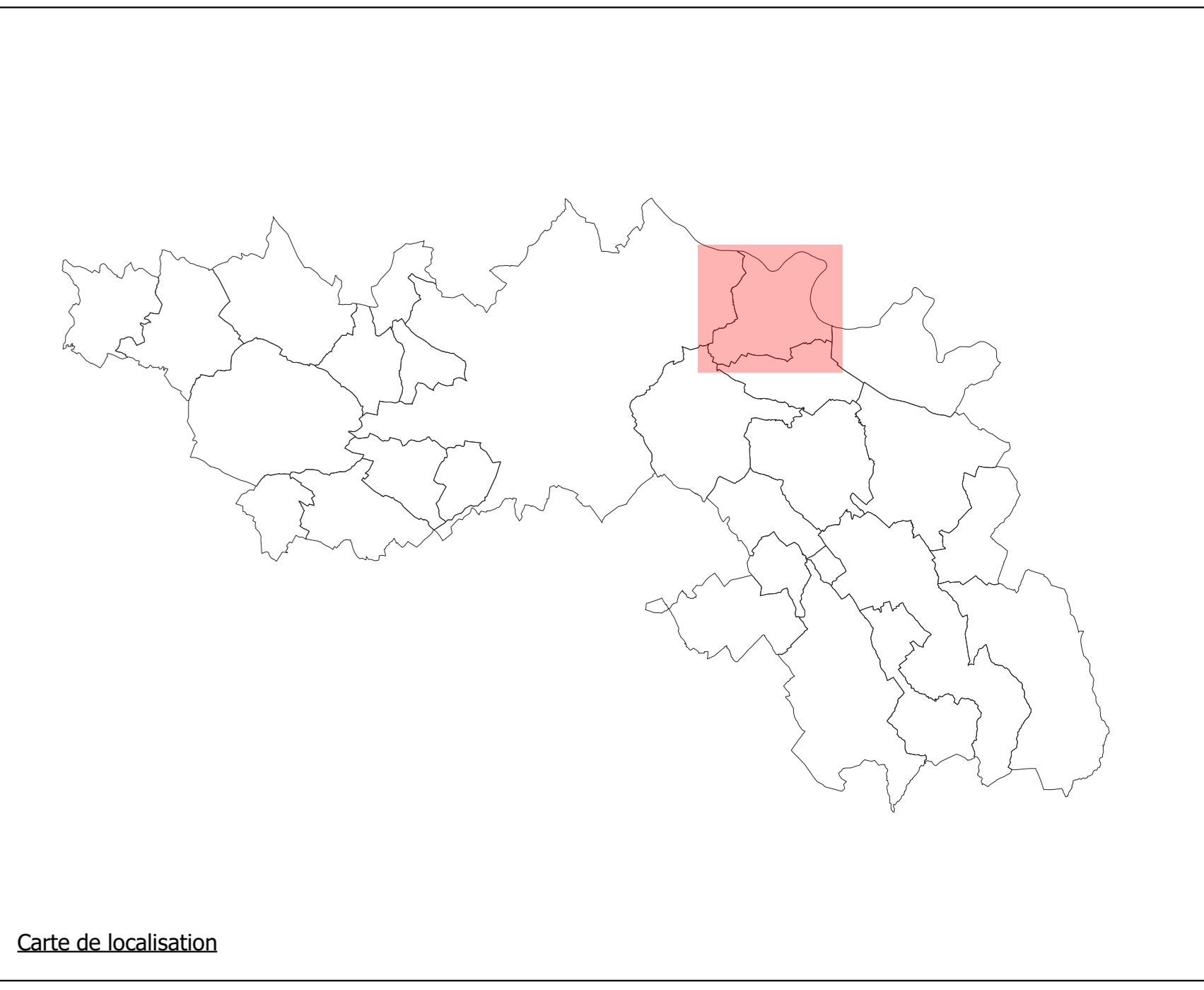
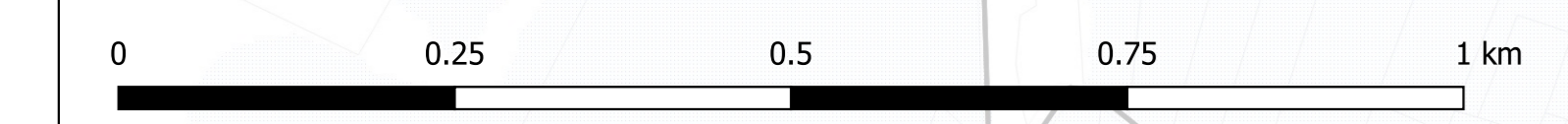


Tableau des emplacements réservés

Número ER	Description	Bénéficiaire	Nom ER
1	Aménagement d'un parking	Commune de Sémalens	SÉM1
2	Élargissement du chemin de la Bourriette vers Petaureau	Commune de Sémalens	SÉM2
3	Chemin piéton	Commune de Sémalens	SÉM3
4	Poste de relevage	Commune de Sémalens	SÉM4
5	Voie d'accès	Commune de Sémalens	SÉM5
6	Création d'une voie à sens unique	Commune de Sémalens	SÉM6
7	Création d'une voie de desserte	Commune de Sémalens	SÉM7
8	Projet de chemin de randonnée de Petaureau	Commune de Sémalens	SÉM8
9	Élargissement du chemin de la Bourriette vers Petaureau	Commune de Sémalens	SÉM9
10	Création d'un accès	Commune de Sémalens	SÉM10
11	Projet de chemin de randonnée de Petaureau	Commune de Sémalens	SÉM11
12	Aménagement d'un chemin piéton	Commune de Sémalens	SÉM12



Communauté de communes
du Sor et de l'Agout

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Echelle : 1:5515 ème

Règlement graphique
Plan de zonage réglementaire

- DOSSIER D'APPROBATION -

Sémalens

CITADIA

Citadia Conseil
12 Rue Edouard Branly
82000 MONTAUBAN

Tel : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.93.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Sor et de l'Agout
Mission: PLU de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout
Sources: BD Parcellaire® ; Institut National de l'Information Géographique et Forestière®
Réalisation: Citadia Conseil® le 21.11.2019